

Droit naturel et argumentation juridique

Titulaires

Benoît FRYDMAN (Coordonnateur) et Frédéric AUDREN

Mnémonique du cours

DROI-C2004

Crédits ECTS

10 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Premier quadrimestre

Campus

Solbosch

Contenu du cours

Le cours se propose d'explorer sur les principaux instruments du raisonnement, de l'argumentation et de l'interprétation juridiques, dans le but de favoriser la maîtrise de ceux-ci.

Il étudie ces instruments *dans leur contexte historique* et aussi dans les transformations en cours du droit vivant.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

- > Initier les étudiants à la façon dont pensent les juristes, comment ils comprennent et agissent sur le réel.
- > Analyse critique du droit positif et des outils classiques de la méthode juridique.

Pré-requis et co-requis

Cours pré-requis

PHIL-C1001 | Philosophie | 5 crédits

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Cours ex cathedra

Contribution au profil d'enseignement

- > Contribution centrale à la compétence . **Mobiliser les connaissances pour ouvrir un espace de réflexion critique et constructive sur le droit positif** : 1° **Mettre le droit en relation avec des considérations de justice et d'utilité sociale** : c'est la fonction même du concept de "droit naturel"

mais aussi l'identité même de l'Ecole de Bruxelles, dont la méthode est pratiquée dans ce cours: 2° **Introduire l'interdisciplinarité dans son analyse et sa perception du droit** : l'étude des phénomènes normatifs suppose nécessairement une approche interdisciplinaire (ouverture aux sciences sociales et humaines) et une mise en perspective historique.

Références, bibliographie et lectures recommandées

Les lectures recommandées sont disponibles sur l'UV en texte intégral.

Support(s) de cours

Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

Contact(s)

Frédéric Audren : frederic.audren@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Examen écrit

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Examen écrit. 10 questions semi-ouvertes sur 2 points chacune en 90 minutes.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

20 points de l'examen final.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Droit et de Criminologie

BA-DROI | **Bachelier en droit** | option Bruxelles/bloc 2

Programmes proposant ce cours à la faculté de Philosophie et Sciences sociales

BA-PPHIL | Bachelier en philosophie | bloc 3

